

---

## L'U2P se félicite de la création d'un groupe de travail sur la couverture des pandémies par les assurances

Le ministre de l'Economie et des Finances a installé un groupe de travail sur le développement d'une couverture assurantielle des événements exceptionnels, dont les pandémies.

L'U2P salue d'autant plus cette initiative que depuis le début de la crise sanitaire les chefs d'entreprise ont constaté, souvent avec incompréhension, l'absence de couverture du risque pandémique par les compagnies d'assurance.

Prenant acte du fait que les compagnies d'assurance ne sont pas en mesure aujourd'hui de faire face au poids financier d'une prise en charge généralisée des pertes d'exploitation, l'U2P leur a demandé de renforcer leurs mesures propres de soutien aux entreprises, et a souhaité qu'une réflexion soit rapidement engagée avec les pouvoirs publics afin d'examiner la possibilité de reconnaître à l'avenir un état de catastrophe sanitaire à l'instar de l'état de catastrophe naturelle.

Dans ce contexte, l'U2P participera activement au groupe de travail constitué, avec pour objectif d'apporter des réponses aux entreprises, en allourdissant le moins possible leurs cotisations d'assurance.

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 20.04.21

Paris, 23 avril 2020

---

#### Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

[jcdelerue@u2p-france.fr](mailto:jcdelerue@u2p-france.fr)

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

[odassetto@u2p-france.fr](mailto:odassetto@u2p-france.fr)